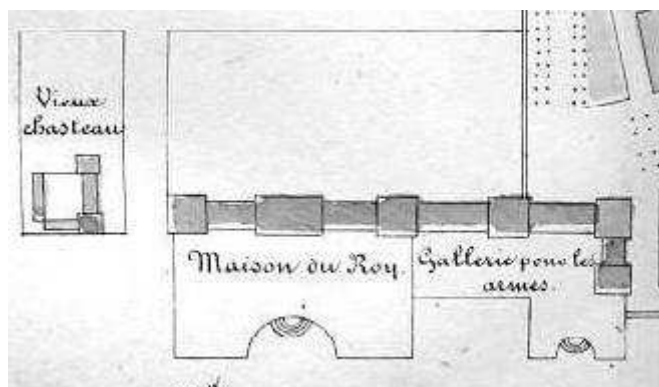


LA « MAISON DU ROI » A ROCHEFORT

SOUS LE REGNE DE LOUIS XIV

La récente remise des clés de la Préfecture maritime au maire de Rochefort a donné lieu à divers articles de presse qui ont relaté l'événement avec des rappels historiques. Ceci nous a incité à examiner ce qu'on peut savoir de l'ancêtre du bâtiment, la « maison du roi », au temps de Louis XIV.

Quand le roi exprime le désir de visiter ses arsenaux de Marine, au printemps de 1671, il n'y a rien pour le recevoir à Rochefort et on prévoit de le loger à Tonny-Charente¹. Il en est encore ainsi le 15 novembre de la même année, quand l'architecte Le Vau signe un mémoire² où figurent, parmi les « bâtiments à faire » : « la maison royale pour le logement du Roy quand il luy plaira aller à Rochefort, le logement de l'admiral ou du vice-admiral, le logement de l'intendant général de la Marine... »³. Vaste programme quelque peu ambitieux, qui ne sera pas réalisé.

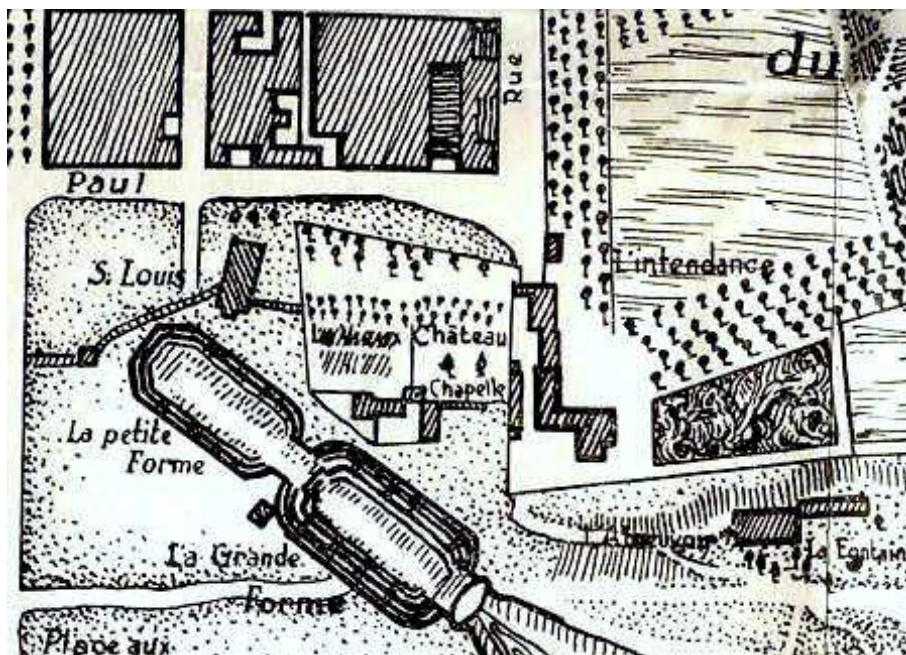


Sur un plan de 1672 publié par Viaud et Fleury figure une « maison du Roy » qui est orientée nord-sud et n'est pas située à l'endroit où on la connaît. Il ne peut s'agir que d'un projet.

¹ D'après René Mémain, dans *La marine de guerre sous Louis XIV*, p. 185.

² « Mémoire des bastiments nécessaires dans l'arsenal de la marine de Rochefort, tant ceux qui sont déjà faits que ceux qui restent à faire », publié *ibid.*, p. 981-995, en référence à Archives de la Marine, D² 33 reg. pièce n° 42.

³ *Ibid.*, p. 988.



Sur celui de 1688, dont une partie est reproduite ci-dessus, on distingue une « petite forme » et une « grande forme », la petite église Saint-Louis, dont la façade n'atteint pas la rue Saint-Paul, puis la maison du roi, appelée « château », et une chapelle. Le dessin n'étant pas fidèle, l'emplacement exact de la maison n'est pas certain mais sa direction ouest-est est évidente. D'autre part, la mention « jardin de l'intendance » suggère que l'intendant occupe « le château ».

On sait que la chapelle a été bénie le 22 décembre 1672, grâce à une note du curé Ruillé : « Le 22 de décembre 1672, j'ay, prestre, curé de Rochefort, sousigné, bénist la chappelle du chasteau de Rochefort, sous le nom et tittre de Saint Charle, suivant la commission que j'en ay receu de Monseigneur l'esvesque de la Rochelle Anry de Laval ou de son grand vicquaire Felix Philippe de la Brosse, assisté de vénérable et discret maistre Louys Ruillé, mon frère, et de maistre Jacques Martineau, aussy prestre, prieur de Loyre. A. Ruillé, p. dudit Rochefort »¹. On remarque que le curé emploie le mot « château » pour désigner la « maison du roi », comme le dessinateur du plan de 1688. Ce « château » semble donc avoir été édifié entre novembre 1671 et décembre 1672, au temps de l'intendant Charles Colbert de Terron dont le prénom a été retenu pour le baptême de la chapelle.

On sait d'autre part qu'en 1690 la « maison du Roy » comporte trois logements dont le principal est occupé par « Monsieur l'intendant ». Celui-ci dispose d'une cuisine et ses annexes, cinq pièces d'habitation, un cabinet, une salle du conseil, une bibliothèque et diverses servitudes consistant en écuries et hangars. Un second logement, occupé par un contrôleur, comprend un bureau, une cuisine et trois petites chambres. Le troisième, occupé par un ingénieur, est semblable au précédent. L'ensemble a trois côtés sur des jardins et l'entrée principale, avec cour et grille en

¹ Registre 2 de Notre-Dame ; naissances de 1670 à 1675.

fer, donne sur un chemin planté d'arbres, parallèle à la rue Saint-Charles¹. On reconnaît en ce chemin les Petites Allées, aujourd'hui rue Amiral Courbet. On remarque que l'intendant, Michel Bégon, dispose d'une pièce pour sa riche bibliothèque.

En octobre 1692, Bégon reçoit le fils aîné du roi de Danemark, avec les honneurs dus à sa qualité. L'auteur inconnu d'un récit de la réception mentionne que « M. Bégon fit voir sa maison à M. le comte d'Alfebt, chambellan du prince, pour régler avec lui les logemens des principaux officiers de sa suite, auxquels il donna trois apartemens et un autre dans une maison voisine ». La maison présentée comme celle de Bégon est évidemment la « maison du roi », dont les trois appartements sont insuffisants. La salle du conseil est transformée en salle à manger de réception, où l'on joue aux cartes après le repas. Le prince visite la bibliothèque de Bégon qui semble être au rez-de-chaussée : « A l'issue du disner, il descendit dans la bibliothèque de M. Bégon où il fut quelque tems »².

Sur son plan daté de 1719, Claude Masse a représenté la « maison », dont l'aile sud est longée par un prolongement de la rue Saint-Charles qui permet d'accéder aux formes et à la corderie. On reconnaît la disposition générale de l'hôtel de la Marine. Tout près de la petite forme, l'église Saint-Louis atteint alors la rue Saint-Paul. En effet, elle a été agrandie vers 1698.



La maison (n° 37) sur le plan de Masse de 1719

Ainsi, depuis 1688 au moins, la « maison du roi » est en fait celle de l'intendant et elle est trop modeste pour recevoir éventuellement le monarque et sa suite. Où l'intendant logeait-il auparavant ? Ayant quitté Brouage en janvier 1665, Colbert de Terron s'est installé à Tonnay-Charente, « en chambre locante », puis à la Rochelle, où sa correspondance lui était adressée. Quand il venait à Rochefort, il logeait dans un pavillon construit en 1666. En 1671, la plupart de ses lettres sont datées de Rochefort³, où il a dû s'installer définitivement en 1672, dans « le château » désigné par ailleurs comme « la maison du roi ».

Jacques Duguet

¹ D'après René Mémain, *op. cit.*, p. 169.

² *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, tome XI, 1891, p. 182-184.

³ René Mémain, *op. cit.*, p. 391-392.